



Que nous enseignent les pratiques d'évaluation des professionnels d'entreprise ?

Pendant deux années, des experts du Céreq ont suivi plusieurs sessions d'examen de titres professionnels du ministère du Travail. Conduites exclusivement par des professionnels, il est généralement attendu de ces évaluations qu'elles privilégient les situations d'activité concrète, les résultats ou encore l'efficacité du travail réalisé. Mais cette nouvelle étude du Céreq auprès de ces jurys témoigne d'une réalité plus complexe et questionne la conception-même de la professionnalité

Etude menée entre 2015 – 2017, lors des sessions d'examen de 5 titres professionnels des spécialités de la maintenance industrielle et de l'électricité classés aux niveaux bac et infra-bac.

#1 - L'évaluation ne se réalise pas en situation de travail

- Lors d'évaluation, les candidats ne travaillent pas dans les mêmes cadres spatio-temporels que ceux des entreprises.
- Certaines ressources disponibles en situation de travail sont absentes lors de l'épreuve : historique des pannes, connaissance complète de l'installation, collectif de travail.

#2 - Ce qu'on apprend en formation est différent de ce qu'on apprend au travail

- Les professionnels évaluent des candidats en fin d'apprentissage et non pas des professionnels même débutants.
- L'activité professionnelle est vue comme une combinaison de théorie et de pratique. Lors des mises en situation, les connaissances techniques des candidats sont interrogées.

#3 - Être compétent, ce n'est pas forcément « réussir à faire »

- Le résultat (ça fonctionne ou pas) ne saurait être l'unique registre d'appréciation du travail des candidats.
- Afin d'évaluer la capacité d'adaptation des postulants aux situations variées qu'ils rencontreront en entreprise, les professionnels s'assurent qu'ils comprennent ce qu'ils font et sont capables de l'expliquer.
- Les outils et grilles d'évaluation proposés qui privilégient la performance au raisonnement, sont souvent délaissés par les professionnels. En cela, ces derniers se rapprochent des enseignants qui se détournent aussi des référentiels écrits par d'autres.

#4 - Le métier importe plus que le niveau

- Pour les professionnels, le métier prime. Il est défini comme une communauté d'activités avec ses savoirs, ses règles de conduite et ses valeurs. Que le titre soit de niveau V ou IV, la justification technique attendue sera la même.
- Alors qu'une grande majorité des candidats réussit les épreuves, les professionnels leur conseillent souvent d'opter pour l'intérim afin de multiplier les expériences pour se forger rapidement une « vraie » professionnalité.

L'action réussie figure parmi les premiers attendus des professionnels, leurs attentes sont donc en adéquation avec les référentiels. Cependant, l'étude souligne également que les professionnels tendent à privilégier les savoirs, démarches, normes et valeurs indispensables au métier. Dans ces conditions, l'introduction d'exigences qui relèvent des situations de travail dans les référentiels des titres et des diplômes pourrait relégitimer ces mêmes référentiels auprès des évaluateurs.

Que nous apprennent les pratiques d'évaluation des professionnels d'entreprise ?

Catherine Galli, Josiane Paddeu, Patrick Veneau

Céreq Bref n°394, 2020, 4p.



Céreq

DEPUIS 1971

Mieux connaître les liens formation – emploi – travail,
Un collectif scientifique au service de l'action publique.

Établissement public national sous la tutelle du ministère chargé de l'éducation et du ministère chargé de l'emploi.

+ d'infos & tous les travaux

www.cereq.fr



Contact presse Pierre Hallier

| pierre.hallier@cereq.fr |

Tél. 04 91 13 28 48

